

Chacun interprète à sa manière
la musique des cieux.

(Proverbe chinois)



N° 006

PRIX
200^{UM}

Directeur de Publication
Isselmou Ould Moustapha
Autorisation N° 004 du 19.01.2006/ DPDSC/ MIPT

Siège social: Ksar ANC 04
Tél.: 222 524 18 00
Fax.: 222 525 80 87
GSM: 631 92 07 & 690 52 79
E-Mail: journaltahalil@yahoo.fr
BP.: 5205 Nouakchott -Mauritanie

HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS
ET D'ANALYSES

LUNDI 03 AVRIL 2006

Commissariat à la Sécurité

Alimentaire

De l'aide pour les personnes âgées

Dans le cadre du Programme de Solidarité comportant quatre volets : (l'assistance aux personnes âgées, les centres de nutrition communautaires dans les écoles et pour les enfants de la rue, ainsi que l'assistance au filles en difficulté et aux personnes handicapés), le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) a procédé le 28 mars dernier, à la distribution gratuite de 15 tonnes de riz, 1 tonne d'huile, 2 tonnes de sucre et 600 Kilogrammes de lait en poudre.

Une première cargaison de pétrole mauritanien vendue à la Chine

La première cargaison de pétrole mauritanien exporté, d'un volume de 950.000 barils, a été vendue à une société chinoise, plus d'un mois après le début de l'exploitation du brut en Mauritanie, a annoncé lundi la société mauritanienne des hydrocarbures (SMH).

Paysage politique national

Le champ de la confusion

PAR ABDEL KADER OULD MOHAMED
JURISTE, ANCIEN SECRÉTAIRE D'ÉTAT



Avenants litigieux au contrat de partage de la production pétrolière

AFFAIRE CLASSÉE!

Le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD), la plus haute instance du pays a décidé jeudi dernier, à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue au palais présidentiel de classer le dossier des avenants au contrat de partage de production pétrolière signés par l'ancien ministre du pétrole avec la compagnie australienne Woodside. La Mauritanie a donc su et pu trouver un accord avec Woodside concernant les avenants litigieux, pour lesquels l'ex-ministre du pétrole a été incarcéré en début janvier 2005.

Le CMJD a également décidé d'une amnistie relatif aux faits et actes se rapportant aux avenants en question, ce qui arrête la procédure d'arbitrage devant les juridictions nationales et internationales et a permis la remise en liberté de l'ex- ministre du pétrole.

Dans un discours adressé à la Nation le Colonel Ely Ould Mohamed Vall Président du CMJD, Chef de l'Etat a informé l'opinion du protocole d'accord conclu le 25 mars 2006 à Dubaï, entre la Mauritanie et Woodside, protocole qui met fin au différend qui les opposait au sujet des quatre avenants aux contrats de partage de production pétrolière dans les zones A B et C. Avec ce protocole d'accord, notre pays recouvre ses droits conformément à la loi et à l'intérêt national. Concernant les termes de l'accord, le Chef de l'Etat a annoncé que les deux parties ont décidé d'un commun accord de ne prendre en considération que les contrats initiaux de partage de production auxquels des améliorations servant l'intérêt national ont été introduites. Le chef de l'Etat a ajou-



té qu'il s'agit là d'un retour aux termes d'un partenariat juste et équitable avec la société Woodside qui marque le rétablissement du droit mauritanien et préserve les intérêts de la Nation. Le Chef de l'Etat a félicité le peuple mauritanien pour ces importants résultats et salué la position de Woodside qui a finalement choisi de se conformer aux attentes légitimes de notre peuple. *Suite en page 2*

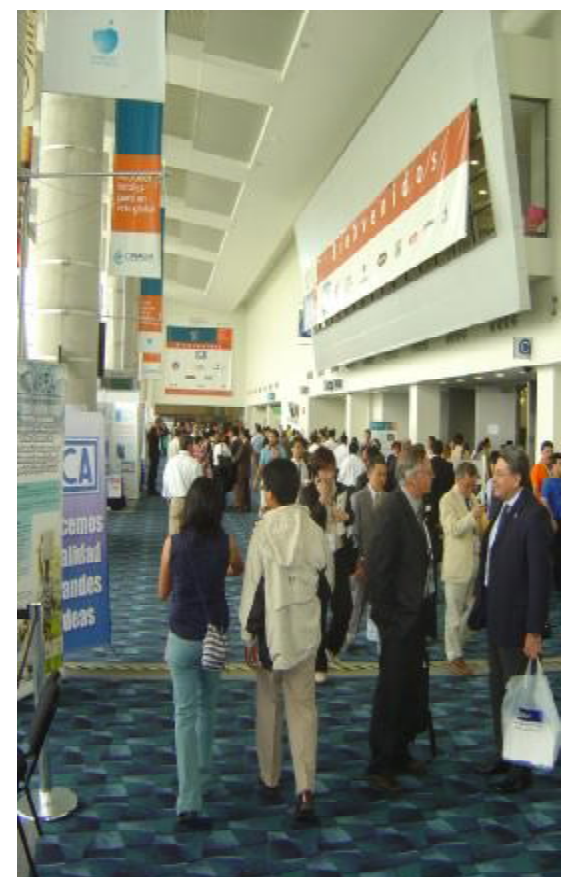
IV^{ème} Forum Mondial de l'Eau (Mexico 2006)

Plus d'un milliard d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau

Les dirigeants du monde réunis en septembre 2000 ont adopté sous l'égide des Nations Unies les "objectifs du millénaire" qui visent entre autres, la réduction de moitié de l'extrême pauvreté, l'éducation primaire pour tous, l'arrêt de la propagation du sida, qui devaient garantir l'avènement d'un monde meilleur à l'horizon 2015.

Dans cet engagement planétaire, l'eau tenait une place centrale. Il s'agissait pour les dirigeants du monde de réduire de moitié, d'ici à 2015, la population mondiale n'ayant accès ni à l'eau ni à l'assainissement.

Quelques années après, les choses n'auront guère évolué notamment en matière d'accès à l'eau, car la communauté internationale ne se donne pas les moyens suffisants. Les évaluations estiment entre 9 et 30 milliards les besoins en nouveaux financements pour disposer de l'eau, à plus d'un milliard d'êtres humains.



LIRE PAGES 5 - 6 ET 7